

Salaire : pas de rattrapage pour les salariés de La Janais !

Bénéfices, dividendes : Tavares et les actionnaires se gavent !

Augmentation Générale de salaire

Ouvriers : + 1,6 % à partir d'avril (sans talon)

Pour un salaire de : 1 300 € net : 21 € net contre 30 € en 2019

1 500 € net : 24 € net contre 30 € en 2019

1 700 € net : 27 € net contre 30 € en 2019

2 000 € net : 32 € net contre 34 € en 2019

➤ **TAM (hors PVG) : + 1,2 %** En 2019 c'était un talon à 33 € net ou + 1,4 %.

➤ **TAM (avec PVG) : + 2,5 %** uniquement en AI. En 2019, c'était 2,6 %.

Pour La Cgt, l'augmentation de salaire 2020 est loin d'être suffisante et il n'y a pas de rattrapage pour les salariés de La Janais, c'est lamentable ! C'est avec le salaire qu'on vit tous les mois et que l'on finance notre retraite, pas avec les primes !

Dividendes pour les actionnaires : + 58 % !

Le dividende par action passe de 0,78 € à 1,23 €. Une augmentation royale de + 58 %. Les actionnaires vont se partager 1,1 milliard au lieu de 705 millions en 2019. L'augmentation du salaire de C. Tavares sera connue fin mars mais va encore crever les plafonds...

Prime Gilets jaunes : inchangée

Tous les CDI (sauf hors appointment, congé sabbatique, salariés en prévoyance...). Période de référence du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020 et être aux effectifs au 27 mars 2020 : **600 € pour un salaire annuel brut inférieur 51 000 €**

Intérimaires : seuls ceux présents au 27 mars 2020 toucheront la prime (en fonction de leur temps de présence du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020). Une majorité d'intérimaires ne toucheront pas les 600 €.

Prime d'intéressement : on aurait dû toucher plus !

Comme en 2019, C. Tavares additionne prime Gilets Jaunes et prime d'intéressement. La réalité : 4 100 € - 600 € (prime Gilets Jaunes) = 3 500 € brut = 3 164 € net pour 100 % de présence (le moindre arrêt maladie fait chuter le montant de la prime). Les intérimaires en sont exclus alors qu'ils ont participé comme les CDI à la création des milliards de bénéfices. La CGT dénonce cette injustice.

C'est la mobilisation des salariés avec La Cgt qui pourra imposer de véritables augmentations de salaire !

En mars et en avril : encore des semaines de 6 jours !

MARS : Equipe **A** : samedis 14 et 28 travaillés

Equipe **B** : samedis 7 et 21 travaillés

Equipe de nuit (C) : dimanches 1^{er} et 22 travaillés

Equipe Vsd (D) : séances décalées 1^{er} et 22

Les salariés des 2 équipes de l'Emboutissage font 20 minutes supplémentaires toutes les semaines du matin ! Les salariés des 2 équipes du Ferrage font 20 minutes toutes les semaines du matin et l'équipe de nuit fait les 22 minutes tout le mois !

AVRIL : Equipe **A** : samedi 25 sera travaillé

Equipe **B** : samedis 4 et 18 travaillés

Equipe de nuit (C) : pas de dimanche travaillé

Equipe Vsd (D) : pas de séance décalée

Les salariés de l'Emboutissage et du Ferrage de l'équipe B feront les 20 minutes supplémentaires la 1^{ère} semaine. Les salariés du Vsd Emboutissage feront 1h30 supplémentaire le 3. Les salariés de l'équipe A Emboutissage travailleront samedi 11 et le lundi de Pâques ! Les salariés de l'équipe B Emboutissage travailleront le lundi de Pâques !

Pour La Cgt, le programme imposé par la direction va encore dégrader notre vie privée et notre santé !

Nouvelle dégradation des conditions de travail !

Lors du Cse du 27 février, la direction a annoncé que la baisse de 3h du temps de travail du Vsd sera effective à partir de mai. Mais ce qu'elle avait gardé secret, c'est qu'elle va **augmenter**, dans toutes les équipes, les cadences pour arriver à 30véhicules/heures en créant le moins de postes possible !

Pour La Cgt, c'est un nouveau coup porté par la direction, qui va gravement dégrader les conditions de travail de tous les salariés ! Nous ne devons pas laisser la direction agir de la sorte sans rien faire !

Réforme des retraites

Grèves et manifestations : **Lundi 2 mars** à 18h à République à Rennes

Vendredi 6 mars : Rassemblement unitaire (CGT - FO - FSU - Solidaires - Union Pirate - Solidaires Étudiant·e·s - FSE) à 15h30 à République à Rennes pour les droits des Femmes au travail et dans la vie et aussi contre la réforme des retraites.

Ne reste pas isolé(e), Syndique-toi à La Cgt !

Nom, prénom :

Téléphone/ mail :

Atelier et équipe :

Remets ce bulletin au délégué(e) le plus proche toi ou contacte nous par mail : cgtpsa.rennes@laposte.net ou appelle nous 02.23.36.44.52